RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE

Nombre Membres

En exercice : **23**

Présents :
17 Titulaires
0 Suppléants

Pouvoirs :
2

Votants :
19 Pour
0 Contre
0 Abstentions

Date de la convocation :
10 juillet 2026

Délibération n° 2026.07.45

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM

Séance du 23 Juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois juillet

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Gilles KACZMAREK

Présents : Florian CHAPUIS, Daniel MAISONNIAL, Yves BRAYES (suppléant), Éric DUBOUCHET, Jean-Jacques LASHERMES, François JOLY, David SALQUE PRADIER, Denis THOUMY, Emmanuel SALGADO, Bernard BOURGIE, Jean-Michel POINAS, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Yves COLOMB, Karen JOUVHOMME, Gilles KACZMAREK, Franck MARTEL.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :
Jean-Luc BORIE pouvoir à Frédéric GIMBERT
Michel CHAPUIS pourvoir à Laurent DUPLOMB

Absent excusé :
Jocelyne DUPLAIN, Arthur LIOGIER, Jean-Pierre SABATIER, Jean-Paul BRINGER, Bernard SOUVIGNET.

INDEMNITES DE FONCTION

En application des articles L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales et compte tenu de la population du SYMPTTOM qui est supérieure à 200 000 habitants, il peut être attribué des indemnités de fonction au Président et aux Vice-présidents.

Vu de nouvelles délégations de fonction à certains vice-présidents à compter du 23/06/26, le Président rappelle les indemnités fixées et remet à jour le tableau d'attribution des indemnités aux élus du SYMPTTOM (voir en annexe) à compter du 01/08/26.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **FIXE** à l'unanimité les indemnités suivantes à compter du 01/08/26 :

 - Indemnité du Président :

 37.41 % de l'indice brut terminal de référence

- Indemnité des Vice-présidents en cas de prise en charge d'une commission :

 18.70 % de l'indice brut terminal de référence

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président



Gilles KACZMAREK